

25/10/21

Bonjour et merci pour votre réponse

Le problème des arbres est le suivant : le jardinier des docteurs qui entretient le patio a fait ce qu'il pouvait;

Je crois qu'il y a un élagage haut qu'il ne peut pas faire...et les dalles se bouchent et l'eau rentre le long de la baie vitrée dans la salle d'attente...Donc il faut que ce soit la copro ou que vous ayez quelqu'un qui peut le faire et le chiffrer sans abattre si c'est possible.

Par ailleurs il y a un arbre chez la copro voisine qui déborde largement dans le patio ; je verrais cela avec le syndic.

En ce qui concerne la façade, je vous précise que lors de l'AG en non présentiel du 25 Juin 2021 ces travaux étaient à l'ordre du jour et ont fait l'objet d'un vote où chaque copro a "coché" les cases par rubrique, seulement nous n'avons pas reçu le compte rendu...

Je vous invite à le réclamer comme je vais le faire sans délai.

Pour ce qui est de votre entrée vous devez bouger avec les avocates. Il faut pendre un rendez-vous avec M. CAMPARDON qui est le "chef" des syndics chez SQUARE; j'ai la certitude maintenant que Mme DESERT-LACAY n'est pas du tout remplacée....

A bientôt

G. CHA

De : "Françoise BASEILHAC"

A : "gisele cha"

Envoyé: dimanche 24 Octobre 2021 11:55

Objet : Re: copropriété Magnoac

Bonjour Gisèle

J'ai demandé effectivement plusieurs devis, trouvant excessif le devis et ignorant les raisons et l'origine de la demande..je pense que l'on pourrait s'en tenir à ôter les branches qui nuisent à votre cabinet sans abattre l'arbre..quant aux travaux pour la cour, ils peuvent être réalisés hors du syndic qui alourdit les charges..

Pour ma part, je considère que ces nouvelles dépenses sont exagérées ..de la même manière, je pense que les travaux de peinture de la façade ne revêtent pas un caractère d'urgence ..ont-ils été votés ?je n'ai rien reçu concernant les votes de la copropriété..en revanche, rien n'a été réalisé pour les travaux de l'entrée et qui incombent à l'assurance..il faudrait quand même que chaque copropriétaire puisse recevoir les compte-rendus !
J'espère que vous allez du mieux possible

Bien à vous

Françoise

Le dim. 24 oct. 2021 à 11:36, gisele cha <gisele.cha@sfr.fr> a écrit :

Bonjour,

J'adresse cet email à la gestionnaire actuelle de la copropriété.5, rue Georges Magnoac à TARBES.

Je souhaiterais savoir où en est la procédure des devis pour l'élagage des arbres dont les feuilles ou les aiguilles bouchent les dalles des eaux pluviales des bâtiments médicaux.....

J'avais compris que d'autres copropriétaires ne voulaient s'en tenir à un seul devis, mais il y a maintenant plusieurs semaines de passées si ce n'est de mois...

Merci pour les informations.

Par ailleurs merci de m'informer de l'état du dossier des façades et de la demande de subvention à la mairie de Tarbes. Il a été voté le 25 Juin 2021...

Gisèle CHA pour la SCI CCC